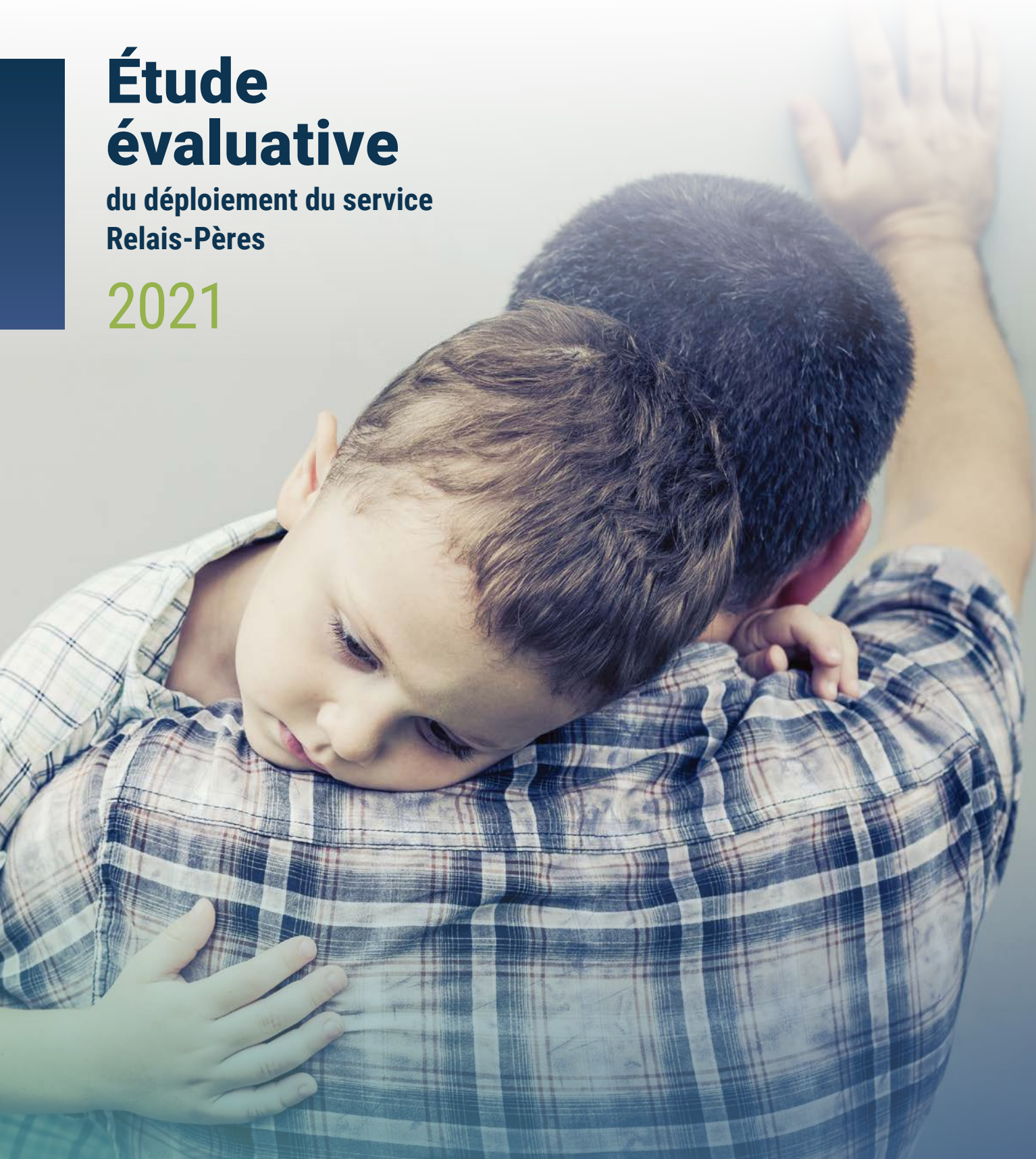


RELAIS-PÈRES

Étude évaluative

du déploiement du service
Relais-Pères

2021





Diane Dubeau et Claudia Chénier
Université du Québec en Outaouais

En collaboration avec le Comité de pilotage :

Julie Dubuc, Réseau Maisons Oxygène
Christine Fortin, Réseau Maisons Oxygène
Valérie Larouche, Mères avec pouvoir
Toussaint Nkurunziza, Fondation de la Visite
Geneviève Turcotte, retraitée Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire
Raymond Villeneuve, Regroupement de la valorisation de la paternité

Photos : Maisons Oxygène Montréal et Réseau Maisons Oxygène

Faits saillants

IMPLANTATION du projet de déploiement

- La stratégie adoptée pour le déploiement du service Relais-Pères (formation et supervisions) est adéquate et pertinente tout en offrant une certaine souplesse. Les résultats obtenus quant aux diverses composantes du projet témoignent d'un niveau de satisfaction élevée et d'une bonne fidélité de l'implantation par rapport à ce qui avait été prévu. Malgré la flexibilité possible de la stratégie de déploiement adoptée, deux conditions gagnantes doivent être soulignées :
 - 1) Une durée minimale de la formation de 1 journée et;
 - 2) Un accompagnement offert par un minimum de deux supervisions.
- Plusieurs individus (n=53) provenant de diverses organisations (n=14) réparties dans neuf régions administratives du Québec ont été rejoints au 1^{er} mars 2021 par le projet de déploiement de Relais-Pères (10 accréditations d'organisations et 31 attestations d'individus).
- L'implantation réussie du service dans les organismes ayant participé au déploiement témoigne de la flexibilité de l'approche et de sa pertinence **pour rejoindre** des clientèles plus vulnérables. Il s'agit de pères qui, bien souvent, ne viennent pas par eux-mêmes chercher l'aide dont ils ont besoin.

EFFETS PERÇUS du projet de déploiement

- Différents effets perçus sont identifiés. Ils touchent à la fois les organisations, les pratiques, les pères qui ont bénéficié d'un accompagnement, le Comité de pilotage de Relais-Pères ainsi que le cadre de référence de l'approche d'intervention.
- Pour les organisations : La flexibilité de l'approche se traduit par une implantation du service qui prend différentes formes (engagement d'une ressource spécifique, accompagnement réalisé par le personnel déjà engagé, etc.).
- L'implantation du service Relais-Pères dans différents milieux d'intervention a permis de questionner l'approche même d'intervention. De façon plus spécifique, trois éléments ont été discutés :
 - 1) La nécessité que l'accompagnateur Relais-Pères soit un homme ou un père;
 - 2) La compatibilité de l'intervention et de l'accompagnement;
 - 3) La formation professionnelle ou non de l'accompagnateur Relais-Pères.
- Sur le plan de la pratique, la pandémie a permis de développer des stratégies alternatives permettant de rejoindre et de soutenir les pères tout en respectant la distanciation physique. L'utilisation des nouvelles technologies est vue positivement tout en considérant les besoins de formation.
- De façon plus spécifique, la présence d'un accompagnateur Relais-Pères dans une ressource de logement transitoire mère-enfant a contribué à intégrer la dimension coparentale dans les objectifs d'intervention, tout en promouvant une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes par le soutien apporté par le conjoint ou le père au projet de vie des mères.
- Pour le Comité de pilotage de Relais-Pères, le projet de déploiement a eu un effet structurant important menant à la production de nombreux documents permettant d'explicitier l'approche (guide de pratique), les principes et les valeurs associés, le processus d'accréditation et d'attestation ainsi que l'élaboration d'une base de données pour le suivi des activités de formation.
- Dans l'ensemble, les résultats démontrent que le service Relais-Pères permet de combler un créneau peu exploité du continuum de services qui permet d'éviter que les difficultés des pères ne les fassent « basculer » dans la désaffiliation.

Dans l'ensemble, les résultats démontrent que le service Relais-Pères permet de combler un créneau peu exploité du continuum de services qui permet d'éviter que les difficultés des pères ne les fassent « basculer » dans la désaffiliation.



Table des matières

1 QUELQUES MOTS SUR LE SERVICE RELAIS-PÈRES	06
2 CONTEXTE DE L'ÉVALUATION DU DÉPLOIEMENT DU SERVICE RELAIS-PÈRES	08
3 QUELQUES REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES DE L'ÉTUDE ÉVALUATIVE	12
4 RÉSULTATS	16
4.1 Évaluation de l'implantation du projet de déploiement de Relais-Pères (formation et supervisions)	16
4.2 Effets perçus du projet de déploiement du service Relais-Pères	20
4.2.1 Effets à court terme	20
4.2.2 Effets à moyen et long terme	21
4.2.2.1 Effets sur l'organisme par la mise en œuvre d'un service Relais-Pères	21
4.2.2.2 Effets sur les pratiques d'intervention auprès des pères	21
4.2.2.3 Effets sur les pères qui sont accompagnés par le service Relais-Pères	27
4.2.2.4 Effets sur le Comité de pilotage de Relais-Pères et sur l'approche d'accompagnement	29
5 ADAPTATION EN CONTEXTE DE PANDÉMIE	30
6 PRINCIPAUX CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	32
ANNEXE 1 – Plans des formations	36

Remerciements

En tout premier lieu, nous exprimons nos remerciements à l'équipe à l'avant-scène concernée par l'implantation du service Relais-Pères dans leur organisme. Il s'agit du personnel intervenant et de la direction des organismes qui ont participé au projet de déploiement du service Relais-Pères et qui ont généreusement accepté de partager avec nous leur expérience de ce déploiement. Leur participation à ce volet évaluatif était essentielle. Nous les remercions pour le temps précieux investi à répondre à nos questions portant sur leur perception de ce service et des effets associés.

La réalisation de ce projet n'aurait pu être possible sans la contribution des membres du Comité de pilotage de Relais-Pères qui ont généreusement alloué de leur temps tout au long de la réalisation de ce projet. Leurs commentaires éclairés ont permis d'adapter le projet de déploiement de manière à respecter les réalités des divers sites d'implantation, tout en s'assurant de l'intégrité des principes et du cadre conceptuel guidant l'approche d'accompagnement des pères.

Pour cette étude évaluative, nous avons bénéficié du soutien de professionnels et professionnelles de recherche. Merci à Claudia Chénier, April Lalonde, Evelyne Roy et Mickael Laurin pour la rigueur qu'il et qu'elles ont su apporter à l'élaboration des outils de collecte de données, à la réalisation de celles-ci, à la transcription et à l'analyse des entrevues individuelles et de groupe. Il s'agit d'un investissement important sur une très courte période de temps. Nous soulignons aussi le travail important réalisé par Claudia Chénier pour le soutien à la rédaction du rapport et à l'analyse des nombreux documents répertoriés. Les synthèses réalisées ont permis d'extraire les principaux résultats issus des entrevues afin de mieux apprécier l'adéquation et les retombées perçues du projet de déploiement du service Relais-Pères, tout en offrant des pistes pour bonifier certains aspects plus spécifiques de ce service.

En tout dernier lieu, nous ne pouvons passer sous silence le soutien financier du *ministère de la Santé et des Services sociaux* qui a cru en ce projet et qui a permis d'allouer un budget spécifique pour porter un regard critique sur le déploiement du service Relais-Pères.

QUELQUES MOTS

sur le service Relais-Pères

« Une approche novatrice de proximité pour rejoindre, bâtir un lien de confiance et soutenir les pères vivant en contextes de vulnérabilité »



UN PEU D'HISTOIRE !

Relais-Pères a vu le jour en 2005, afin de proposer une alternative qui soit mieux adaptée pour rejoindre des pères aux besoins importants, mais qui malheureusement fréquentent peu les ressources d'aide aux familles. Issu de la mobilisation de plusieurs partenaires, le projet Relais-Pères s'est développé dans le cadre d'une recherche-action dont l'objectif était de faire surgir un savoir sur la pratique en mettant à l'essai et en évaluant un modèle d'intervention donné (Beauregard et Ouellet, 2002). Cette approche méthodologique est riche, puisqu'elle implique que les pratiques, soit « *les façons de faire* », émergeront d'une interaction continue entre l'action et la réflexion critique sur cette action; un processus qui implique une collaboration étroite et continue entre les chercheurs et les acteurs du terrain. Ainsi, depuis son implantation en 2005 dans quatre territoires de la région de Montréal, différents angles d'analyse du projet Relais-Pères ont été documentés.

QU'EST-CE QUE RELAIS-PÈRES ?

C'est un service d'accompagnement qui vise à :

- 1) Rejoindre dans leur milieu naturel, les pères en situation de vulnérabilité;
- 2) Leur offrir une présence et un soutien continus dans différentes sphères de leur vie;
- 3) Les accompagner vers et dans les ressources du milieu lorsque le besoin se fait sentir et;
- 4) Favoriser leur participation sociale. Le but visé est de les aider à exercer leur rôle de père, ainsi qu'à faciliter leur insertion sociale afin, ultimement, de favoriser le mieux-être des enfants.



POURQUOI est-ce un service prometteur ?

En conformité avec les pratiques qui s'appuient sur des données probantes, différents angles d'analyse ont été réalisés pour documenter le service Relais-Pères, et ce, sur une période de plus de 10 ans. À cet effet, un premier financement octroyé grâce à une subvention du GRAVE-ARDEC et une aide financière de la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal ont permis d'évaluer le processus de mise en œuvre du projet, ainsi que ses effets sur les pères. Une analyse documentaire et les récits d'expériences concrètes des intervenants de 12 pères ont été réalisés. Afin d'aller un pas plus loin, des efforts ont été alloués à la réalisation d'une évaluation d'impacts du projet. Cette évaluation plus approfondie a été financée par le Conseil de recherches en science humaine du Canada (CRSH) pour un montant de 125 000 \$ et s'est déroulée de 2010 à 2014. Quarante études de cas ont été réalisées combinant une analyse documentaire, ainsi que des entrevues menées auprès des pères, de certaines mères et des intervenants.

Dans l'ensemble, les principaux résultats de ces évaluations témoignent, dans un premier temps, de la pertinence de cette approche dont les qualités de souplesse, de rapport plus égalitaire et de réponse à un besoin concret sont clairement reconnues par les pères comme des atouts précieux de l'intervention reçue. Sur le plan des effets, des changements sont surtout notés par les pères et leur accompagnateur dans les sphères **paternelle** (confiance en soi comme père, moins angoissé dans ce rôle, ont appris à prendre soin, jouer et communiquer avec leur enfant), **relationnelle** (sortir de leur isolement social, meilleure connaissance des ressources de la communauté, ouverture à utiliser ces ressources), et **socio-économique** (amélioration des conditions de logement, fréquentation des banques alimentaires, diminution de l'endettement).

COMMENT déployer ce service ?

Au fil des années, le service Relais-Pères s'est implanté progressivement dans des contextes variés. Il s'agissait principalement d'organismes communautaires (maisons de la Famille, Coopère Rosemont, Fondation de la Visite) financés dans le cadre des *Services intégrés en Périnatalité et Petite Enfance* (SIPPE). Le fait d'avoir documenté tout au long de ces années l'implantation du service a contribué à montrer la souplesse de l'approche Relais-Pères qui permettait de respecter les particularités propres à ces différents milieux. En 2012, suite aux résultats de l'action concertée réalisée en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, portant sur « l'effet des services préventifs offerts aux pères en difficultés et leurs enfants », on reconnaît l'importance d'un continuum de services pour mieux rejoindre et soutenir les pères qui sont désormais vus comme des acteurs importants du développement des enfants.

TROIS CONSTATS PRINCIPAUX SONT IDENTIFIÉS :

- 1) Peu de services existent dans la zone mitoyenne;
- 2) Les milieux de la pratique souhaitent intégrer davantage les pères qui se présentent désormais à leur porte, mais ils se sentent peu outillés pour bien les accueillir et;
- 3) Il y a une difficulté à rejoindre les pères qui cumulent plusieurs facteurs de vulnérabilité et qui ne vont pas rechercher de l'aide. Le service Relais-Pères est vu ainsi comme une solution prometteuse en réponse à ses différents constats.

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

du déploiement du service Relais-Pères

Les constats énoncés précédemment, quant à la présence limitée de services visant à soutenir les pères en difficulté¹ et leurs enfants, ainsi qu'au sentiment des intervenants et des intervenantes d'être peu outillés, ont eu pour effet d'attirer l'attention des milieux de la pratique sur le service Relais-Pères. Au cours des dernières années, plusieurs demandes ont ainsi été adressées pour l'implantation de ce service dans diverses organisations telles que les ressources d'hébergement père-enfant Maison Oxygène (MO), une ressource de logement transitoire pour mères et enfants, etc. Ces demandes s'inscrivent directement en continuité avec la recherche-action initialement amorcée entre les partenaires.

La pertinence de documenter le déploiement d'un tel service réside dans cet intérêt grandissant des milieux de pratique. De plus, ces nouvelles implantations génèrent des interrogations pour lesquelles nous n'avons pas nécessairement de réponses. Elles questionnent, entre autres, certains principes énoncés du service Relais-Pères. À titre d'exemple, « est-ce qu'une intervenante pourrait faire un accompagnement Relais-Pères et dans quels contextes? », alors que l'évaluation a démontré que le fait que ce soit des hommes, des pères qui réalisent les accompagnements correspond à l'une des conditions gagnantes du service. Ce questionnaire est d'autant plus pertinent dans un contexte de ressources d'hébergement père-enfant, telles les Maisons Oxygène, qui souhaiteraient implanter un service Relais-Pères. Parmi l'équipe d'intervention des Maisons Oxygène, plusieurs intervenantes sont présentes. Ainsi, une dyade d'intervenants et intervenantes homme-femme pourrait-elle être encouragée? Qu'en est-il également de la compatibilité du double rôle d'intervention et d'accompagnement pouvant être assumé par un même individu?

Le présent projet, financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux, a pour objectif d'évaluer ce déploiement. Dans l'intention de soutenir ce déploiement, deux formations accompagnées de supervisions ont eu lieu. Le projet vise ainsi à documenter plus spécifiquement le suivi de ces formations et les effets potentiels de celles-ci. Précisons que le projet de déploiement est le fruit d'une co-construction des membres du Comité de pilotage de Relais-Pères. La richesse des expertises complémentaires des membres de ce comité qui est composé de personnes provenant de différents milieux (organisme famille, regroupement national, ressource d'hébergement père-enfants, logement transitoire mère-enfant, université, etc.) a été un atout important pour adapter les formations aux réalités variées des milieux de pratique tout en s'assurant du respect de l'approche Relais-Pères et de ses principes d'action.

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LES ACTIVITÉS de déploiement de Relais-Pères

Le déploiement du service Relais-Pères dans divers organismes qui offrent des services aux familles adopte une approche structurée en deux temps principaux : 1) une formation variant d'une journée à une journée et demie et ; 2) un accompagnement sous la forme de supervisions individuelles ou de groupe.

FORMATION : Préalablement à la formation, différents documents préparatoires sont acheminés aux personnes inscrites afin de susciter leurs réflexions sur l'accompagnement et de recueillir divers renseignements sociodémographiques et professionnels. Les ateliers de formation ont été élaborés en utilisant différentes stratégies pédagogiques. Des exposés plus magistraux permettent de présenter, dans une première partie de la formation, l'approche d'accompagnement de Relais-Pères, ses principes d'action et son développement au fil des années. Par la suite, un document audiovisuel permet d'illustrer de façon plus concrète l'approche par des témoignages de divers membres de l'équipe d'accompagnement Relais-Pères et de pères ayant bénéficié du service. Des périodes d'échanges interactifs et réflexifs sont également allouées pour mieux



cerner les défis spécifiques liés à l'accompagnement, ainsi que pour discuter des implantations possibles du service au sein des différentes organisations. Pour des raisons de logistique, la première formation s'est déroulée sur une période d'une journée et demie dans la région de Montréal. Ce contexte a permis de réaliser un *World café* où des accompagnateurs Relais-Pères ont pu circuler de table en table, afin de répondre aux questions des personnes présentes et de partager leur expérience. Cette activité a été tout particulièrement appréciée. Elle n'a toutefois pu être réalisée pour la seconde formation qui se déroulait sur une période d'une journée dans la région de Québec. En tout dernier lieu, le guide de pratique Relais-Pères est remis à toutes les personnes inscrites aux formations. Ce guide de 34 pages, disponible maintenant en versions française et anglaise, se veut une synthèse de l'approche Relais-Pères et de ses principes d'action. Un outil a aussi été développé pour identifier différentes stratégies de financement possible de ce service. L'annexe 1 présente une description détaillée du déroulement de chacune des formations.

SUPERVISIONS : De manière à ce que les connaissances acquises lors des formations se traduisent par des changements de pratique dans les organisations, une stratégie d'accompagnement sous la forme de supervisions a été réalisée. Au minimum, deux supervisions (individuelles ou de groupe) ont été effectuées. Précisons que ces supervisions sont obligatoires pour l'obtention de l'accréditation², car elles permettent de mieux apprécier le respect des principes d'action de l'approche par la mise en œuvre du service et de l'accompagnement concret de pères. Généralement, une première rencontre de groupe visait à faire un rappel des principes d'action de l'approche Relais-Pères, à répondre aux questions suscitées par l'application de cette approche dans le milieu et ultimement, à documenter concrètement les démarches réalisées pour l'implantation du service. La seconde supervision se centrait davantage sur des mises en situation et des enjeux spécifiques liés à cette pratique. De façon ponctuelle, des rencontres individuelles par téléphone ou par Zoom ont permis de répondre à des questions spécifiques propres à une organisation donnée.

¹ La terminologie de « pères en difficulté » utilisée dans ce document va au-delà des caractéristiques individuelles des pères qui fragilisent l'exercice du rôle paternel (p.ex. santé mentale, habitudes de consommation, etc.). Elle considère également plusieurs caractéristiques des milieux de vie ou des événements vécus par ces pères, des contextes de vulnérabilité qui sont reconnus pour influencer leur engagement parental (p.ex. précarité économique, statut d'emploi, séparation conjugale, etc.). Le choix de privilégier la terminologie de « pères en difficulté » repose sur son utilisation plus usuelle au ministère de la Santé et des Services sociaux et sur le fait que certains pères la préfèrent à celle de « pères en contexte de vulnérabilité ».

² Pour offrir le service Relais-Pères, une accréditation est requise. Le processus d'accréditation implique le dépôt d'une demande de l'organisation au Comité de pilotage de Relais-Pères qui confirment l'adhésion aux principes de l'accompagnement. Les membres du personnel de ces organisations qui auront suivis la formation et les deux rencontres de supervision obligatoires recevront une attestation leur permettant d'être accompagnateur Relais-Pères.

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS
de déploiement de Relais-Pères

Le tableau 1 trace un portrait des caractéristiques des activités prévues pour le déploiement du service Relais-Pères (formation et supervisions), ainsi que celles des organisations et des individus participants à ces activités.

TABEAU 1 : CARACTÉRISTIQUES DES FORMATIONS

CARACTÉRISTIQUES	FORMATION 1	FORMATION 2
DATE	20-21 février 2018	3 octobre 2019
DURÉE	1½ journée (10 hres)	1 journée (7 hres)
NOMBRE D'ORGANISATIONS	12	9
NOMBRE DE PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES (FORMATIONS) HOMMES/FEMMES	Total : 34 (20 hommes / 14 femmes)	Total : 17 (5 hommes / 12 femmes)
SUPERVISIONS	2 supervisions 1. Printemps 2018, 2. Automne 2019	2 supervisions 1. Février 2020 (présentiel), 2. Mai 2020 (Zoom)
NOMBRE DE PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES (SUPERVISIONS)	18 personnes	13 personnes
NOMBRE D'ORGANISATIONS ACCRÉDITÉES	9 organisations (7 / 11 MO)	+ 1 organisation
NOMBRE D'ATTESTATION D'INDIVIDUS	18	+ 13 individus
RÉGIONS ADMINISTRATIVES	9 régions	7 régions

Au total 51 personnes, provenant de 14 organisations distinctes, ont participé aux journées de formation de Relais-Pères. Il est particulièrement intéressant de noter la présence relativement élevée de gestionnaires (9 gestionnaires/14 organisations soit 64 %), ce qui est un atout précieux considérant qu'il s'agit d'une approche qui interroge la posture d'intervention entraînant certains changements dans les pratiques. Ces changements se doivent d'être soutenus par les directions de ces organismes qui doivent donc disposer d'une connaissance minimale de l'approche.

Pour la première cohorte, la formation s'est déroulée les 20 et 21 février 2018 sur une journée et demie. La durée totale de la formation était de 10 heures. L'intérêt d'intégrer Relais-Pères dans le panier de services offerts par les ressources d'hébergement père-enfant Maison Oxygène (MO) explique

la proportion importante de la présence de ces organismes lors des formations. Sur l'ensemble des 34 personnes ayant participé, 24 d'entre elles représentaient des membres des équipes de sept (7) MO, sur les 11 MO en fonction à cette période, provenant de neuf régions administratives différentes du Québec. À ces ressources, s'ajoutent des organismes communautaires Famille, ainsi qu'une ressource de logement transitoire mère-enfant. Au total, 12 organismes ont participé à la première formation.

Pour la deuxième cohorte du 3 octobre 2019, la formation s'est déroulée sur une seule journée. Treize nouvelles personnes participantes étaient présentes, provenant essentiellement des organisations ayant déjà reçu la formation 1. Un nouvel organisme offrant des services de logement transitoire mère-enfant dans la région de Québec s'est joint à cette formation.



SUPERVISIONS

Pour les participants et participantes de la cohorte 1, un suivi auprès des sept (7) MO présentes à la formation a été effectué en avril, mai et juin 2018, dont l'objectif était d'évaluer les modalités de suivi et de mise en place d'un tel service dans ces organismes. Pour l'une de ces MO, le service était déjà implanté. La synthèse des propos recueillis lors de ces rencontres indique qu'au printemps 2018, quatre (4) MO étaient en processus actif de réflexion sur les modalités de mise en œuvre d'un service de type accompagnement Relais-Pères. Pour deux de ces organisations, l'engagement d'une ressource dédiée à ce service est anticipé générant des questionnements plus spécifiques sur le financement et le recrutement de cette ressource. Pour les deux autres ressources d'hébergement MO, le service pourrait être assumé par le personnel intervenant de l'organisme. L'encadré suivant présente les contenus plus spécifiques abordés lors des supervisions.

ENCADRÉ 1 – THÉMATIQUES ABORDÉES LORS DES SUPERVISIONS

- 1) Un retour sur la formation et son appréciation;
- 2) La distinction existante quant au rôle d'accompagnement et d'intervention, ainsi que celle perçue entre une approche professionnelle et non professionnelle sur le plan de la formation;
- 3) Les défis du déploiement de Relais-Pères dans les différents organismes;
- 4) Les stratégies pour rejoindre les pères;
- 5) L'intervention de groupe versus l'intervention individuelle;
- 6) La fermeture de dossier dans un contexte d'accompagnement;
- 7) Le genre des membres de l'équipe d'intervention Relais-Pères.

QUELQUES REPÈRES

méthodologiques de l'étude évaluative

Tout au long de la réalisation du projet, des données évaluatives ont été colligées par le personnel de recherche et la chercheure associée au projet. Des méthodes diversifiées ont été utilisées, soit le questionnaire, les entrevues individuelles et de groupe, ainsi que de l'observation participante.

Ces données ont contribué à documenter :

- 1) L'implantation des différentes activités du projet et ;
- 2) Les effets perçus à court et moyen termes pour chacune des formations.

PERSONNES PARTICIPANTES au projet de déploiement de Relais-Pères

Il s'agit du personnel de diverses organisations qui ont participé à l'une des deux sessions de formation Relais-Pères.

Cohorte 1 : Les individus ont suivi la formation à l'hiver 2018. Le groupe était composé de 34 personnes appartenant à 12 organisations distinctes, dont sept Maisons Oxygène (ressources d'hébergement père-enfant).

Cohorte 2 : Les individus ont participé à la formation offerte à l'automne 2019. Le groupe était composé de 17 personnes provenant de 9 organisations dont 6 Maisons Oxygène, principalement des ressources d'hébergement père-enfant, mais également deux ressources de logement transitoire mère-enfant et un organisme communautaire Famille.

COLLECTES DE DONNÉES

Pour cette étude, un devis mixte a été proposé permettant d'intégrer, de façon complémentaire, des données qualitatives et quantitatives issues de différentes méthodes de collecte de données. Divers temps de mesure qui s'échelonnent sur une période de 18 mois sont prévus pour ces collectes de données, afin de mieux apprécier le processus d'implantation et les défis rencontrés. Le tableau 2 présente une synthèse des différentes dimensions évaluées, des méthodes utilisées et des répondants et répondantes associés.



TABLEAU 2 : SYNTHÈSE DES PARAMÈTRES MÉTHODOLOGIQUES DE L'ÉVALUATION DU PROJET

DIMENSIONS ÉVALUÉES	MÉTHODE	RÉPONDANTS ET RÉPONDANTES
1. IMPLANTATION DES ACTIVITÉS DE FORMATION		
Taux de participation Nombre de formations suivies	Fiche de présence	Équipe de direction du Réseau Maisons Oxygène (RMO) Coordonnatrice - Formation et Pratiques professionnelles
Fidélité des activités	Observation participante Journal de bord	Assistantes de recherche Animatrices
Climat et dynamique de groupe	Observation participante	Assistantes de recherche
Satisfaction	Questionnaire	Participants et participantes
2. EFFETS PERÇUS DU PROJET ET DE CHACUNE DES FORMATIONS		
Court terme (fin des formations)	Questionnaire	Participants et participantes
Moyen terme (suivi hiver 2019 – 4 mois après formation)	Entrevues de groupe	Équipe de direction des MO et équipe d'intervention
Long terme (6 mois à 1 an après la formation)	Entrevues individuelles	Équipe de direction des MO et équipe d'intervention

Sur le plan de l'implantation, différents angles d'analyse seront abordés en lien avec les particularités des diverses formations dispensées. Ces angles d'analyse, tels que la fidélité (formation dispensée tel que prévu), le dosage/intensité (nombre de formations suivies) ou la spécificité (ce qui distingue les formations), s'avèrent pertinents pour mieux interpréter, par la suite, les effets perçus (Damschroder et al. 1999). La stratégie utilisée pour documenter les effets perçus est riche puisqu'elle permet d'adopter une perspective séquentielle à court (fin de la formation), moyen (4 mois après la formation) et à relativement long terme (approximativement 6 mois et 1 an après la formation).

DESCRIPTION DES INSTRUMENTS de mesure

OBSERVATION : Une assistante de recherche était présente lors des formations, afin de vérifier la fidélité de la formation (contenu, durée, activités); l'appréciation du climat et de la dynamique du groupe; noter les commentaires à retenir émis par les équipes d'intervention et de direction tout au long de la formation, mais également leur appréciation à la fin de celle-ci. Une analyse de contenu a été réalisée à partir de ces comptes rendus.

QUESTIONNAIRE D'APPRÉCIATION : Un court questionnaire composé de 15 items est rempli à la fin de la formation par les personnes participantes. Les items portent à la fois sur l'implantation (satisfaction des différentes composantes de la formation) et sur les effets à court terme notés (p.ex. « j'ai acquis de nouvelles connaissances »; « les connaissances seront utiles dans ma pratique »; etc.). Les personnes répondantes peuvent également identifier lors de questions ouvertes, les éléments qu'elles ont particulièrement appréciés, ainsi que ceux auxquels elles apporteraient des modifications.

JOURNAL DE BORD : Cet outil est complété par les animatrices de la formation pour chacun des blocs de formation (AM et PM). À nouveau, la fidélité de l'implantation de la formation est documentée (durée, activités, etc.). Des annotations particulières sur la dynamique du groupe, ainsi que sur les éléments à retenir pour les prochaines formations sont colligées.

ENTREVUE INDIVIDUELLE : Quatre questions principales structurent l'entrevue. On s'intéresse dans un premier temps à vérifier si de nouveaux questionnements ou réflexions suite aux contenus abordés lors de la formation sont présents. Dans un deuxième temps, on regarde les actions entreprises depuis la formation en lien avec Relais-Pères (p.ex. réflexion en équipe,

discussions avec les partenaires, etc.). Par la suite, on s'intéresse aux actions ultérieures prévues, ainsi qu'au soutien requis. En tout dernier lieu, on traite des défis rencontrés et des questionnements suscités.

ENTREVUE DE GROUPE : Entrevue réalisée auprès du personnel d'une même organisation où certains membres ont suivi la formation Relais-Pères. Des questions similaires à celles de l'entrevue individuelle sont adressées lors de l'entrevue de groupe où l'on tente également de documenter les divers changements observés au sein de l'organisation, auprès du personnel intervenant et auprès des pères accompagnés.

En résumé, trois méthodes de collecte de données (journal de bord, entrevue et questionnaire d'appréciation) ont servi principalement à documenter l'implantation du service Relais-Pères, tel que déployé dans différents milieux. Ces données

contribueront à préciser les similarités et les distinctions observées entre ces implantations, de manière à baliser les caractéristiques du service propres au tronc commun de Relais-Pères en comparaison à celles qui peuvent varier en fonction des particularités des milieux.

Les données colligées lors des entrevues (individuelle et de groupe), ainsi qu'une partie du questionnaire d'appréciation seront utiles pour mieux apprécier les effets ou les changements associés à l'implantation du service Relais-Pères dans diverses organisations. Une perspective séquentielle de ces effets (court, moyen et long termes) est adoptée, documentant les effets perçus à court terme par le questionnaire d'appréciation administré à la fin de la formation, alors que les questionnaires pré-post tests, ainsi que les entrevues réalisées à quatre mois, six mois et un an de suivi permettront de mieux apprécier les effets à moyen et long termes.



ÉVALUATION DU SERVICE RELAIS-PÈRE
dans une ressource de logement transitoire mère-enfant

Considérant le contexte relativement distinct de l'implantation d'un service Relais-Pères dans une ressource de logement transitoire pour femmes, nous avons ajouté un volet plus spécifique d'évaluation pour cette ressource.

Le tableau 3 précise les dimensions évaluées, ainsi que la stratégie méthodologique adoptée qui se traduit par la réalisation d'entrevues individuelles et de groupe. et répondantes associés.

TABLEAU 3 : DIMENSIONS ÉVALUÉES PAR LES ENTREVUES RÉALISÉES AUPRÈS DES DIFFÉRENTS RÉPONDANTS ET RÉPONDANTES

DIMENSIONS ÉVALUÉES	MÈRES (N=7)	PÈRES (N=4)	INTERV. (N=3)	ARP* (N=1)	DIRECTRICE (N=1)
IMPLANTATION DES ACTIVITÉS DE FORMATION					
1. Perception intervenant masculin à la ressource de logement transitoire pour femmes	•		•		
2. Forces et suggestions pour bonifier le service	•	•	•	•	•
3. Apport spécifique d'un intervenant masculin	•	•	•		•
4. Description première rencontre avec les membres de l'équipe d'intervention Relais-Pères		•			
5. Description du type d'accompagnement reçu		•			
EFFETS PERÇUS SUITE À LA PARTICIPATION					
6. Changements perçus chez les mères, les pères et les enfants	•	•	•	•	•
7. Changements dans les pratiques d'intervention ou au sein de l'organisme			•	•	•

* ARP – Accompagnateur Relais-Pères

4

RÉSULTATS

Les résultats seront regroupés sous trois sections principales. Dans un premier temps, une attention sera accordée aux résultats portant sur l'évaluation du projet de déploiement du service Relais-Pères (formation et supervisions). De façon plus spécifique, la fidélité de l'implantation sera traitée, ainsi que la satisfaction à l'égard des formations offertes. La deuxième section se centrera sur les effets perçus à court moyen et long terme suite à la participation à la formation. En tout dernier lieu, il apparait pertinent de documenter l'impact associé au phénomène bien exceptionnel de pandémie vécue à partir du printemps 2020 ainsi que les enjeux relatifs à l'adoption d'une approche d'intervention de proximité dans un contexte de distanciation sociale.



4.1. ÉVALUATION de l'implantation du projet de déploiement de Relais-Pères (Formation et supervisions)

Longtemps négligée, l'évaluation d'implantation est désormais reconnue par la communauté scientifique comme une étape préliminaire à une appréciation des effets et de l'efficacité d'une intervention. Elle permet ainsi de documenter l'écart existant entre ce qui avait été prévu et ce qui a été réalisé; ce que certains auteurs qualifient de « fidélité » de l'intervention. Elle contribue également à vérifier la satisfaction des participants et participantes, une condition essentielle à une amorce de changement.

FIDÉLITÉ des formations

Lors des formations, un journal de bord complété par les animatrices, ainsi que les notes prises par une observatrice permettaient de documenter l'implantation quant aux contenus abordés, aux activités prévues, au respect du temps alloué, à la réponse aux questions, ainsi qu'au temps d'échange. L'analyse de ces différents documents a permis d'attester de la fidélité des formations qui ont été dispensées selon les activités et l'horaire prévus, et ce, pour les deux

formations (bien que les contenus aient été adaptés en fonction de la durée distincte des formations).

Parmi les distinctions observées entre les deux formations dispensées, on note la réalisation d'un *World café* (formation 1) qui permettait à différents accompagnateurs Relais-Pères³ de circuler aux tables des diverses équipes, afin de témoigner de leur expérience et de répondre aux questions plus pratiques du personnel d'intervention et de direction.

³ La terminologie « accompagnateur Relais-Pères » est utilisée lorsque la personne a reçu l'attestation. Il s'agit souvent des accompagnateurs formés lors de l'implantation initiale du service à ses tout débuts. Afin d'éviter toute ambiguïté, nous référerons aux « participants, participantes » pour les personnes qui étaient inscrites aux activités de déploiement de Relais-Pères.

SATISFACTION

Un court questionnaire d'évaluation était administré à la fin de chacune des formations. Les cotes quantitatives obtenues sur les différentes dimensions évaluées font ressortir un niveau très élevé de satisfaction pour les deux formations bien qu'un format relativement distinct ait été adopté pour chacune. Les résultats sont présentés au tableau 4.

TABLEAU 4 : NIVEAU DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES AUX ACTIVITÉS DE FORMATION

	FORMATION 1 (N=31)	FORMATION 2 (N=16)
ÉNONCÉS	MOYENNE /4	
1. LE CONTENU ÉTAIT INTÉRESSANT.	3,90	3,88
2. LE CONTENU ÉTAIT PERTINENT.	3,94	3,94
3. LE CONTENU ÉTAIT PRÉSENTÉ DE FAÇON CLAIRE.	3,92	3,94
4. L'ANIMATION ÉTAIT DYNAMIQUE.	3,94	3,81
5. LE CONTENU ÉTAIT PRÉSENTÉ DE FAÇON À FACILITER LA COMPRÉHENSION.	3,84	3,88
6. LA RÉPARTITION DU CONTENU ÉTAIT JUSTE ET EFFICACE.	3,74	3,81
7. LES FORMATEURS ONT ÉTÉ CAPABLES DE RÉPONDRE À MES QUESTIONS.	3,90	3,94
8. LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION A ÉTÉ SATISFAISANT.	3,87	3,81
9. LES FORMATEURS ONT SU CAPTER ET MAINTENIR MON INTÉRÊT.	3,87	3,81
10. LA DURÉE DE L'ACTIVITÉ ÉTAIT ADÉQUATE.	3,81	---
11. LE MOMENT DE L'ANNÉE OÙ S'EST DÉROULÉE L'ACTIVITÉ ÉTAIT ADÉQUAT.	3,77	---
12. LE LIEU (VILLE) OÙ S'EST DÉROULÉE L'ACTIVITÉ ÉTAIT ADÉQUAT.	3,71	---
13. L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE (SALLE) ÉTAIT APPROPRIÉ POUR LA FORMATION.	3,77	---
14. LE REPAS ET LES COLLATIONS ÉTAIENT SATISFAISANTS.	3,77	---

TOTALEMENT EN DÉSACCORD	EN DÉSACCORD	EN ACCORD	TOTALEMENT EN ACCORD
1	2	3	4

Plusieurs commentaires qualitatifs ont également été formulés, afin d’identifier les principaux éléments positifs appréciés des formations. Une certaine constance est observée dans les propos pour les deux groupes de formation. De manière générale, lors des deux formations, les gens sont satisfaits de la richesse des échanges. Ils soulèvent la pertinence du contenu et le dynamisme dans la façon dont les différentes thématiques sont abordées. Ils soulignent également la clarté de l’information présentée. Cette formation leur permet de clarifier et de valider le rôle de l’équipe d’accompagnement Relais-Pères. Lors de la formation en février 2018, les personnes présentes notent avoir apprécié l’ouverture des autres, ainsi que les témoignages des diverses expériences de chacun. L’activité *World café* a tout particulièrement été appréciée puisqu’elle permettait d’échanger sur l’expérience des différents accompagnateurs Relais-Pères. Des commentaires positifs sont également formulés quant à la présentation de l’une des coordonnatrices du service Relais-Pères quant au financement, à l’encadrement et au soutien clinique offerts aux accompagnateurs Relais-Pères. Malheureusement, cette personne ne pouvait être présente lors de la seconde formation. Les commentaires qualitatifs recueillis pour la formation offerte en octobre 2019 sont également très positifs. On y mentionne que la formation leur permet d’approfondir et d’actualiser leurs connaissances. De plus, elle permet un soutien sur le plan professionnel. Le tableau 5 présente l’ensemble des commentaires qualitatifs énoncés par les participants et participantes. Il s’agit des commentaires liés aux supervisions et non aux formations.

ENCADRÉ 2 – SYNTHÈSE DES SUGGESTIONS D’IMPLANTATION

Avez-vous une idée concrète (un geste, une action, une activité) de mise en application ? Laquelle ?

- Définir Relais-Pères comme un service au sein de l’organisme;
- Faire connaître le service auprès des CISSS;
- Offrir concrètement le service Relais-Pères dans les différents organismes;
- Cibler des pères et discuter avec eux de leur expérience par rapport aux différents types de soutiens professionnels;
- Visiter les organismes qui ont du personnel intervenant Relais-Pères.

Interrogés sur les points principaux qui permettraient de bonifier les formations, peu d’éléments ont été exprimés pour la première formation. Certains membres des équipes présentes notent que la formation pourrait être plus condensée et se faire en une seule journée. Toutefois, d’autres auraient apprécié avoir plus de temps pour discuter des expériences de chacun. De plus, la qualité des outils techniques utilisés serait à revoir. La capsule vidéo présentée n’avait pas une qualité sonore optimale, selon un participant.

Pour la deuxième formation offerte en octobre 2019, les personnes présentes ont noté que la question du genre de l’accompagnateur et de l’accompagnatrice Relais-Pères aurait pu être davantage abordée et approfondie. Une participante recommande de porter une attention particulière aux intervenantes présentes lors de cette formation. La façon dont l’approche est présentée amène certaines intervenantes à se questionner sur la pertinence de leur présence. Bien que la formation se déroulait de manière plus condensée sur une seule journée, certaines personnes affirment qu’elles auraient préféré qu’elle soit répartie sur deux journées. Par ailleurs, l’on constate que des questionnements demeurent par rapport à l’implantation du service dans les MO. Des membres de l’équipe d’intervention s’interrogent sur la stratégie à adopter pour identifier leur accompagnateur ou accompagnatrice Relais-Pères au sein de leur organisme. D’autres se demandent comment être en mesure de faire vivre concrètement ce service. Certaines suggestions sont formulées et présentées dans l’encadré suivant.



SUPERVISIONS

Pour les activités de supervision, les commentaires qualitatifs exprimés par le personnel intervenant et de direction sont essentiellement positifs (voir Tableau 5). La pertinence des échanges et des réflexions y est particulièrement soulignée. Des intervenants et intervenantes ont l’impression d’avancer professionnellement et d’être validés dans leur pratique. Seulement un participant propose une suggestion pour les prochaines supervisions. Il recommande d’aborder le financement de l’implantation du service dans les organismes. Un outil a d’ailleurs été produit à cet effet depuis la dernière formation.

TABLEAU 5 : APPRÉCIATION DE LA SUPERVISION

POINTS FORTS	SUGGESTIONS POUR LES PROCHAINES RENCONTRES
• INTÉRESSANT	Faire un remue-méninge sur les différentes façons de parvenir à financer le projet Relais-Pères dans les organismes.
• RAMÈNE À L’ESSENCE MÊME	
• INTÉRESSANT D’ENTENDRE LES DIFFÉRENTES RÉALITÉS DE CHACUN	
• INSPIRANT DE VOIR LE REGARD ET LE POINT DE VUE DES AUTRES	
• RICHE	
• AVONS EU RÉPONSE À NOS QUESTIONS	
• A PERMIS DE POUSSER, ALIMENTER ET NOURRIR LES RÉFLEXIONS	
• RÉFLEXIONS QUI PERMETTENT D’AVANCER	
• PERMET DE VALIDER LES PRATIQUES	
• PARTAGES	

EN RÉSUMÉ

On retient que le projet de déploiement de Relais-Pères a été fidèle à ce qui avait été prévu (formation et supervisions) et que le format adopté est jugé adéquat considérant les cotes très élevées de satisfaction obtenues sur les 14 composantes évaluées. D’ailleurs, la pertinence, la clarté de l’information transmise et l’intérêt porté au contenu représentent les plus hauts scores pour les deux formations.

Les commentaires qualitatifs précisent les aspects appréciés des formations en faisant ressortir la pertinence des contenus, l’expertise des formateurs, ainsi que les activités plus pratiques prévues dans les formations. Quelques suggestions sont précisées pour bonifier éventuellement les formations. Certains éléments relèvent de la logistique : lieu, moment, etc.

2. EFFETS PERÇUS du projet de déploiement du service Relais-Pères

4.2.1 EFFETS PERÇUS à court terme

À la fin des formations, le formulaire complété par les répondants et répondantes a permis d’apprécier à court terme les effets perçus. Le tableau 6 présente une synthèse de ces données pour chacune des formations. Dans l’ensemble, les cotes élevées obtenues (3,5 / 4 et plus sauf pour 2 cotes) témoignent d’effets perçus à court terme sur l’acquisition de nouvelles connaissances et de nouveaux outils cliniques. De façon encourageante, les formations sont perçues comme aidantes pour la pratique professionnelle et pourraient amener des changements au sein de l’organisation. Considérant que le service Relais-Pères relève d’une posture particulière d’intervention qui mise sur l’accompagnement, il est intéressant de noter l’effet positif associé à la réflexion sur les croyances et les valeurs personnelles.

TABLEAU 6 : EFFETS PERÇUS À COURT TERME À LA FIN DE CHACUNE DES FORMATIONS

	FORMATION 1 (N=31)	FORMATION 2 (N=16)
CETTE ACTIVITÉ ...	MOYENNE / 4	
15. M'A PERMIS D'APPRENDRE DE NOUVELLES CONNAISSANCES.	3,81	3,43
16. J'AI ACQUIS DE NOUVEAUX OUTILS CLINIQUES.	3,68	3,43
17. M'AIDERA DANS MA PRATIQUE FUTURE.	3,71	3,93
18. M'A FAIT RÉFLÉCHIR À MES CROYANCES ET MES VALEURS PERSONNELLES.	3,69	3,62
19. M'AMÈNERA À MODIFIER MA PRATIQUE PROFESSIONNELLE AUPRÈS DES PÈRES.	3,73	3,73
20. POURRAIT AMENER DES CHANGEMENTS AU SEIN DE NOTRE ORGANISATION.	3,81	3,69

TOTALEMENT EN DÉSACCORD	EN DÉSACCORD	EN ACCORD	TOTALEMENT EN ACCORD
1	2	3	4

4.2.2 EFFETS PERÇUS à moyen et long termes suite aux formations

De manière à mieux apprécier les effets perçus à moyen et long termes, des données qualitatives et quantitatives ont été recueillies par des entrevues individuelles et de groupe auprès du personnel d’intervention et de direction d’organismes, par une analyse documentaire des procès-verbaux des diverses rencontres, ainsi que par un questionnaire administré à la fin du projet soit à l’automne 2020.

Les effets perçus seront regroupés sous quatre cibles principales soit :

- 1) Les organismes;
- 2) Les pratiques des intervenants et intervenantes;
- 3) Les pères accompagnés ainsi que;
- 4) Le Comité de pilotage Relais-Pères.

Le lecteur doit être prudent quant à l’interprétation de ces résultats qui reposent sur des effets perçus par les personnes répondantes. On ne peut ainsi inférer de changements réels, puisque la méthode adoptée pour cette évaluation ne comportait pas de groupe contrôle et de mesures ayant été administrées avant et après les formations. La triangulation des répondants et répondantes ainsi que des méthodes de collecte de données nous conforte toutefois quant aux changements identifiés.

4.2.2.1 EFFETS SUR L'ORGANISME par la mise en œuvre d'un service Relais-Pères

La mise en place de services tels que Relais-Pères représente des défis d’organisation interne et ne peut pas s’appliquer exactement de la même manière partout. Les données recueillies lors des rencontres individuelles et de groupe, ainsi que lors des supervisions, ont permis d’identifier que l’un des premiers effets a été de susciter la réflexion au sein de l’équipe dans un organisme donné sur les diverses modalités de mise en œuvre d’un service de type accompagnateur Relais-Pères.

« On fait du Relais-Pères sans savoir que c’est du Relais-Pères. Maintenant on est capable de mettre des mots dessus. Mais on le faisait déjà. On est en questionnement. » (Gestionnaire, formation 1).

« Est-ce qu’un intervenant pivot peut faire du Relais-Pères ? Ça, c’est un questionnement qu’on a. Un intervenant pivot peut aussi être considéré comme un intervenant Relais-Pères, on ne voit pas vraiment de changement comme c’est là. » (Intervenant, formation 2).

Progressivement, différents organismes ont implanté un service d’accompagnateur Relais-Pères. Une MO offrait déjà le service, mais souhaitait former l’ensemble des membres de l’équipe d’intervention. À la suite de la formation, deux organisations ont ajouté l’accompagnement de pères dans leur panier de services par le personnel d’intervention qui était déjà engagé. Pour d’autres ressources, le choix a été d’opter pour l’engagement d’un nouvel employé, soit un père accompagnateur pour dispenser spécifiquement le service Relais-Pères.

« Au lieu d’aller avec l’embauche d’un intervenant, on y est allé pour l’embauche d’un père accompagnateur. » (Gestionnaire, formation 1).

Certaines ressources d’hébergement expriment un intérêt à faire de même, c’est-à-dire d’embaucher un père accompagnateur ou de consacrer un intervenant à l’accompagnement Relais-Pères. Toutefois, pour des raisons budgétaires et de financement, ce projet n’est pas possible à l’heure actuelle.

L’un des résultats qui attire l’attention est celui de l’implantation du service dans deux ressources de logement transitoire pour mère-enfant par l’embauche d’un accompagnateur Relais-Pères. Les données évaluatives recueillies dans l’une de ces ressources démontrent que, dans l’ensemble, les résultats témoignent qu’à la suite d’une période initiale de méfiance ou de résistance de la part des mères, les divers répondants et répondantes (mères, pères, équipe d’intervention, direction) expriment un niveau de satisfaction élevé envers le service Relais-Pères récemment implanté à la ressource de logement transitoire pour femmes. Cette satisfaction est surtout attribuable aux qualités humaines et professionnelles de l’accompagnateur Relais-Pères (ARP), ainsi qu’aux caractéristiques de l’approche d’intervention adoptée. Les résultats font également ressortir les conditions gagnantes de cette implantation, ainsi que les défis rencontrés.

4.2.2.2 EFFETS SUR LES PRATIQUES d'intervention auprès des pères

La complémentarité des approches d'intervention

Au-delà des effets observés sur la mise en œuvre d’un service Relais-Pères au sein des différents organismes participants, il apparaissait pertinent de documenter les changements perçus sur le plan des pratiques professionnelles.

Certains rapportent que, même s’ils n’ont pas de personnel intervenant dédié à Relais-Pères, ils adoptent l’approche Relais-Pères dans leur quotidien avec les pères. L’approche informelle spécifique à Relais-Pères est jugée intéressante et complémentaire à l’approche formelle de l’organisation.



« Je trouve qu’il y a quelque chose de complémentaire à l’intervention plus formelle, on va chercher un lien de confiance avec notre papa étant dans le quotidien avec. Je trouve que l’espèce de complémentarité entre l’intervention formelle et informelle, ça vient ajouter quelque chose sur le lien de confiance qu’on a avec notre papa. » (Intervenant, formation 1).

« Relais-Pères ça permet de sortir du paradigme d’intervention clinique”- “permet d’aller plus vers le territoire. » (Intervenant, formation 2).

Le matériel qualitatif recueilli fait ressortir la complémentarité dans les différents angles perçus, dont les approches formelle et informelle, mais également entre celles d’un accompagnateur professionnel versus non-professionnel, ou sur ce qui différencie un accompagnateur d’un intervenant. De façon plus spécifique, la pratique professionnelle fait référence à la pratique d’une personne diplômée, donc qualifiée dans une des disciplines de la relation d’aide (psychologie, travail social, psychoéducation, etc.). Dans le cadre de Relais-Pères, certains accompagnateurs sont engagés principalement pour leur bagage expérientiel à titre d’hommes et de pères. Leurs expériences personnelles de père et leur savoir-être sont les exigences requises pour exercer ce rôle. L’accompagnateur Relais-Pères non professionnel adopte une approche plus informelle et de proximité en se centrant sur les besoins spécifiques dans le « ici et maintenant » du père qu’il soutient.

« Comme intervenant, j’ai un plan d’action avec des objectifs précis. Comme accompagnateur Relais-Pères, faut que je sois prêt à tout mettre ça de côté et à dealer avec ce qui se passe sur le moment et il y a les besoins immédiats. » (Intervenant, formation 1).

« Ça veut pas dire que quand on est accompagnateur on atteint pas des objectifs. Ils sont probablement plus larges, ils sont plus au service du papa, mais, en bout de ligne, il y a quand même des objectifs à travers tout ça. On est aussi intervenant, je pense, qu’un accompagnateur est aussi un intervenant. » (Intervenant, formation 1).

« L’approche non professionnelle, les personnes qu’on embauche à (nom de l’organisme) sont parent d’abord et avant tout. Donc, s’il y a un père qui habite le quartier et qui connaît bien le quartier et qui a de grandes qualités d’écoute et d’aidant, alors c’est la personne d’abord qu’on va embaucher, et ensuite il va y avoir une formation pour être outillé. Formation de base de 11 jours à temps plein pour l’outiller. Suite à ça, accompagnement et formation mensuels. Pour l’accompagner dans ce qu’il vit, pour dénouer des nœuds dans ses approches. Le diplômé c’est d’être parent. » (Coordonnatrice, formation 1).

La capacité de rejoindre des pères en plus grande vulnérabilité
Sur le plan des pratiques, nous étions également intéressés à documenter le succès du service pour rejoindre les pères en difficulté. Les études évaluatives antérieures démontraient l’intérêt de cette approche pour rejoindre les pères. Nous souhaitions toutefois valider s’il en allait de même pour des clientèles plus vulnérables que l’on retrouve souvent dans des ressources d’hébergement.

« En général, c’est un proche qui va nous parler de sa situation et quand on va faire la relance, pis qu’on arrive à le rejoindre chez lui, la dernière chose qui aurait fait à ce moment-là, ça aurait été d’aller chercher de l’aide, sauf que la meilleure chose qui pourrait lui arriver cette journée-là, c’était que l’aide vienne à lui. Donc, c’est comme ça pis Relais-Pères c’est vraiment, d’abord et avant tout, du reaching out. C’est une façon de rejoindre les pères. Donc, nous, ça nous a permis d’être beaucoup plus efficaces principalement auprès de cette clientèle-là plus difficile à aller chercher. Donc, d’aller vers eux au lieu d’attendre qu’ils viennent vers nous. » (Intervenant, formation 1).

Lors du questionnaire administré à la fin de l’étude évaluative, soit à l’automne 2020, il a été demandé à chacun des organismes ayant participé au projet de déploiement du service d’identifier les caractéristiques des pères accompagnés dans le cadre du service Relais-Pères. Nous sommes très heureux d’indiquer que tous les organismes qui avaient mis en œuvre le service Relais-Pères ont répondu à ce questionnaire (n=11). Chaque organisme indiquait ainsi le pourcentage des pères accompagnés qui avait ces caractéristiques. Le tableau 7 présente ces résultats.

TABEAU 7 : CARACTÉRISTIQUES DES PÈRES ACCOMPAGNÉS
« Parmi les pères que vous avez accompagnés, quelle proportion était dans la situation suivante :

CARACTÉRISTIQUES	NE SAIT PAS	AUCUN	QUELQUES PÈRES (10-30 %)	MOITIÉ DES PÈRES (40-60 %)	MAJORITÉ DES PÈRES (70-90 %)	TOUS LES PÈRES (100 %)
SITUATIONS OU CARACTÉRISTIQUES DIVERSES						
SÉPARATION CONJUGALE	1	0	2	1	4	2
PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE	2	0	3	5	1	0
DÉPENDANCE (alcool, drogue, jeu)	3	0	5	2	1	0
IMMIGRATION	0	1	7	1	1	1
MEMBRE DES PREMIÈRES NATIONS	1	6	4	0	0	0
JEUNE PÈRE – Moins de 20 ans – Entre 21 à 29	1	5	5	0	0	0
	1	0	7	2	1	0
NOUVEAU PÈRE (transition paternité)	1	0	7	2	1	0
RECOMPOSITION FAMILIALE	1	2	5	3	0	0
HOMOPARENTALITÉ	3	5	3	0	0	0
DÉTENTION	0	5	5	1	0	0
ITINÉRANCE	0	3	7	1	0	0

TABLEAU 7 : CARACTÉRISTIQUES DES PÈRES ACCOMPAGNÉS (suite)

« Parmi les pères que vous avez accompagnés, quelle proportion était dans la situation suivante :

CARACTÉRISTIQUES	NE SAIT PAS	AUCUN	QUELQUES PÈRES (10-30 %)	MOITIÉ DES PÈRES (40-60 %)	MAJORITÉ DES PÈRES (70-90 %)	TOUS LES PÈRES (100 %)
CARACTÉRISTIQUES D'EMPLOI						
SANS EMPLOI – Chômeur indemnisé	1	1	8	1	0	0
– Étudiant ou en formation	0	1	10	0	0	0
– En invalidité	0	3	7	1	0	0
AVEC EMPLOI – RÉGULIER	0	0	3	8	0	0
AVEC EMPLOI – PRÉCAIRE (Saisonnier, en situation d'isolement, longue distance)	1	0	6	2	2	0
SITUATION FINANCIÈRE						
FAVORISÉE	0	6	4	0	0	0
MOYENNE	0	0	7	3	0	0
FAIBLE OU PRÉCAIRE	0	0	0	4	6	1
SCOLARISATION						
UNIVERSITAIRE	1	1	8	0	1	0
COLLÉGIALE	1	0	7	2	0	0
SECONDAIRE	1	1	1	8	0	0
PRIMAIRE	2	1	4	2	1	1
SANS DIPLÔME	2	3	3	2	1	0
LANGUE PARLÉE À LA MAISON						
FRANÇAIS	0	0	1	3	4	3
ANGLAIS	0	2	6	1	0	0
FRANÇAIS ET ANGLAIS	0	1	6	1	0	0
AUTRES	1	2	7	0	0	0



Considérant que la majorité des organismes ayant participé aux formations proviennent de ressources d'hébergement, on note la présence de plusieurs caractéristiques de vulnérabilité chez plus de la moitié de la clientèle des pères ayant été accompagnés. À titre d'exemple, cinq organismes indiquent que de 40 à 60 % des pères accompagnés présentaient des problèmes de santé mentale et, pour un organisme, il s'agit de 70 à 90 % des pères. Malgré le fait que près de la moitié des pères occupent un emploi régulier, on observe que **tous** les organismes indiquent une proportion importante de pères dont la situation économique est précaire. Ceci se reflète également dans les résultats relatifs à la faible scolarité de plusieurs pères. Parmi les caractéristiques de vulnérabilité les plus fréquentes, on note la séparation conjugale et la santé mentale.

On retient ainsi que le service Relais-Pères permet de rejoindre des pères en difficulté qui, bien souvent, ne fréquentent pas les services sociaux et les organismes communautaires. L'approche qui vise à les rejoindre, là où ils sont (*reaching out*), est un atout, mais il faut également considérer que son inclusion dans les services MO puisse accroître son utilisation, par exemple, lors d'un suivi à l'externe à la suite d'une période d'hébergement.

La réponse aux besoins des pères

Bien que le service Relais-Pères semble une stratégie prometteuse pour rejoindre des pères qui, généralement, vont

peu demander d'aide, il s'avère essentiel de vérifier si ce type de services répond bien à leurs besoins. Il s'agit ici d'une étape préalable nécessaire avant de s'interroger sur les effets potentiels observés chez les pères qui ont bénéficié d'un accompagnement Relais-Pères.

Lors d'une supervision en mars 2019, l'une des personnes participantes qui était accompagnateur Relais-Pères s'exprimait sur les besoins observés dans son quotidien avec les pères :

« Les pères en contexte de vulnérabilité, c'est souvent ça ... les besoins de base : un toit, la bouffe, une job, l'argent, ça tourne alentour de ça. Beaucoup de pères qui vivent des situations de séparation. J'ai énormément de pères en crise due à la séparation. Des séparations houleuses où ils se sentent écartés du projet familial. » (Intervenant, formation 1)

Un autre accompagnateur ajoute que :

« Je rejoins beaucoup ce que X disait tantôt. Il parlait de la rupture, perte d'emploi... ils sont dans des grosses périodes de transition pis qui dit transition, dit grosses remises en question. Ils ont un pied dans hier et dans demain. Mais là ils sont écartillés entre les deux. » (Intervenant, formation 1)

Ces extraits s’inscrivent en concordance avec les résultats précédents relatifs aux caractéristiques de vulnérabilité en y précisant les besoins qui en découlent. De façon plus spécifique, le questionnaire complété à la fin de l’étude évaluative permettait de préciser les besoins des pères accompagnés par le service Relais-Pères. Le lecteur doit être prudent, car il ne s’agit pas ici de besoins identifiés par les pères eux-mêmes, mais bien ceux perçus par le personnel intervenant ou le personnel de direction ayant complété le questionnaire. Le tableau 8 présente ces résultats.

TABLEAU 8 : BESOINS DES PÈRES TELS QUE PERÇUS PAR L'ÉQUIPE D'INTERVENTION/ÉQUIPE DE DIRECTION
Dans quelle proportion les besoins suivants étaient-ils présents chez les pères qui ont été accompagnés par le service Relais-Pères ?

BESOINS	NE SAIT PAS	AUCUN	QUELQUES PÈRES (10-30 %)	MOITIÉ DES PÈRES (40-60 %)	MAJORITÉ DES PÈRES (70-90 %)	TOUS LES PÈRES (100 %)
Apprendre à être un bon père	1	0	4	3	2	0
Améliorer la confiance en soi	1	0	5	2	3	0
Faire reconnaître ses droits	0	0	7	4	0	0
Améliorer la communication avec la mère de l'enfant	0	0	3	4	4	0
Sortir de l'isolement	1	0	4	4	1	0
Sortir de l'endettement	2	1	6	2	0	0
Améliorer la situation de logement	0	0	5	6	0	0
Développer son employabilité	0	0	6	4	1	0
Connaître les ressources et les activités du quartier	0	0	6	3	1	1
Réduire les difficultés d'adaptation à la société d'accueil	0	3	6	0	2	0
Régulariser le statut sociojuridique	0	2	6	3	0	0
Améliorer les relations avec les organismes gouvernementaux	1	2	6	2	0	0
Répondre aux besoins de base (friperie, banque alimentaire, etc.)	0	0	3	6	2	0

À la lecture du tableau 8, on note la diversité des objectifs d'intervention visés par les membres de l'équipe d'accompagnement Relais-Pères. Selon les résultats, il est possible d'observer que l'ensemble des besoins identifiés correspond généralement à quelques pères, voire même à la moitié des pères accompagnés. De façon intéressante, le besoin de « Connaître les ressources et les activités du quartier » est

celui qui rejoint l'ensemble des papas participants. Ceci souligne la nécessité d'un travail d'information pour mieux diffuser ces connaissances et ainsi accroître l'accessibilité à ces ressources et ces services. On note également que, pour la majorité d'entre eux, « améliorer la confiance en soi » et la « communication avec la mère de l'enfant » constituent des besoins importants pour lesquels un soutien est attendu.

4.2.2.3 EFFETS SUR LES PÈRES
qui sont accompagnés par le service Relais-Pères

Lors de l’administration du questionnaire à l’automne 2020, chaque organisme ayant participé au projet de déploiement a été interrogé sur les changements potentiels qu’il avait pu observer chez les pères ayant bénéficié d’un accompagnement Relais-Pères. Dans un premier temps, il leur était demandé s’il avait noté ces différents effets et dans un deuxième temps, s’il considérait que ces changements étaient attribuables au service Relais-Pères. Les résultats sont décrits dans le tableau 9.

TABLEAU 9 : EFFETS PERÇUS CHEZ LES PÈRES ACCOMPAGNÉS PAR RELAIS-PÈRES
En pensant à la situation de la majorité des pères qui ont été accompagnés depuis que le service Relais-Pères est offert, avez-vous perçu certains changements dans leur vie jusqu'à maintenant ?

ÉNONCÉ	CHANGEMENTS		ATTRIBUTION À RELAIS-PÈRES		
	NON	OUI	NON	+/-	OUI
DANS LEUR VIE PERSONNELLE					
1. Une amélioration de l'estime de soi	0	11	0	5	6
2. Des actions posées pour se sortir d'une dépendance	1	9	1	6	2
3. Une meilleure gestion de la colère	2	9	0	8	1
DANS LEUR VIE DE PÈRE					
4. Une amélioration de la confiance en soi comme père	0	10	0	4	6
5. Une meilleure communication avec l'enfant	0	10	1	4	5
6. Une meilleure connaissance des soins à donner à son enfant	0	10	1	5	4
7. Des actions posées pour faire reconnaître ses droits comme pères (dont ses droits de garde)	0	10	2	4	4
8. Une prise de conscience de son rôle au sein de la famille	0	10	0	5	5
DANS LEUR RELATION AVEC LA MÈRE DE L'ENFANT					
9. Une meilleure communication avec la mère de l'enfant.	0	10	0	5	5
10. De meilleures stratégies de résolution de problèmes ou de conflits.	0	10	0	5	5
DANS LEUR VIE RELATIONNELLE ET CITOYENNE					
11. Une amélioration des relations avec l'entourage.	3	8	1	4	3
12. Une meilleure connaissance des ressources de la communauté.	0	11	0	5	6
13. Une plus grande participation aux activités du quartier.	1	10	1	5	4
14. Une plus grande ouverture à utiliser les services de la communauté.	1	10	1	6	3
15. Une mise à distance d'un réseau social négatif.	2	9	1	4	4
DANS LEUR SITUATION SOCIOÉCONOMIQUE					
16. Une amélioration de la situation de logement.	1	10	2	4	4
17. Des actions prises pour se trouver un emploi.	0	11	0	7	4
18. Des actions prises pour se sortir de l'endettement.	1	10	2	6	2

Dans l'ensemble, les résultats mettent en évidence plusieurs changements perçus chez les pères accompagnés, et ce, autant sur les plans personnel, parental, coparental, social que sur leur situation socioéconomique. Ces résultats font ressortir la diversité des objectifs poursuivis lors des accompagnements qui contribuent ainsi à répondre aux besoins nombreux et diversifiés des pères. Malgré le fait que certains de ces changements semblent principalement attribuables au service Relais-Pères, on note qu'ils sont également le fruit d'une interaction avec d'autres facteurs ayant pu contribuer à produire ces effets. À titre d'exemple, certains pères bénéficient de plusieurs types de soutien et ce serait ainsi davantage l'effet cumulatif de ces services qui produirait les effets perçus.

Parmi les changements perçus les plus fréquents qui sont principalement attribuables à Relais-Pères, on retrouve une amélioration de l'estime de soi et de la confiance en soi comme père, ainsi qu'une prise de conscience de l'importance du rôle paternel au sein de la famille. Les dimensions cognitive et affective touchées sont des effets particulièrement importants, puisqu'elles influenceront ultérieurement la dimension comportementale liée, entre autres, à l'engagement paternel, aux compétences parentales, etc. Il est intéressant également d'observer les effets plus saillants en regard de la relation coparentale (communication avec la mère et résolution de conflit). Il faut se rappeler que la séparation conjugale est l'une des caractéristiques les plus fréquentes de la clientèle rejointe. En tout dernier lieu, on note l'effet perçu d'une meilleure connaissance des ressources de la communauté. Un effet qui est étroitement lié à l'un des objectifs principaux du service Relais-Pères, c'est-à-dire de relayer le père vers les ressources du milieu, par un accompagnement personnalisé.

Effets perçus sur les pères à la ressource de logement transitoire pour femmes

Nous avons eu la chance de bénéficier, dans le cadre de ce projet de déploiement du service Relais-Pères, de la participation de deux organismes offrant des logements transitoires pour mère-enfant qui ont intégré un accompagnateur Relais-Pères. Un contexte peu habituel d'intégration des pères ou des figures paternelles. Considérant les caractéristiques relativement distinctes de ces milieux comparativement à celles des autres organismes participants au projet de déploiement, un volet évaluatif complémentaire a été réalisé auprès d'un de ces organismes. Différents répondants et répondantes (mères, pères, équipe d'intervention et de gestion Relais-Pères) ont été rencontrés en entrevues individuelles ou de groupe.

Les résultats font ressortir une grande convergence entre les témoignages des différentes personnes répondantes. Les effets perçus sont nombreux, diversifiés et essentiellement positifs.

Ils concernent les divers membres de la famille, mais également certains éléments organisationnels de la ressource de logement transitoire pour femmes.

De façon plus spécifique, les effets suivants sont mentionnés :

- Le service Relais-Pères contribue à offrir une expérience positive liée à une présence paternelle pour les enfants, les mères ainsi que les pères.**
- Pour les enfants, cela se traduit par davantage d'interactions positives avec le père (conjoint) et à l'accès à des modèles masculins positifs.**
- Impacts perçus sur la relation coparentale : meilleure communication entre les parents, certaines mères mentionnent laisser plus de place aux pères, car elles se sentent davantage sécurisées par la présence de l'accompagnateur Relais-Pères, perception plus positive du père par la mère.**
- Malgré la courte période d'implantation du service, quelques mères perçoivent avoir ainsi plus de temps à consacrer à elles et à leur projet de vie.**

4.2.2.4 EFFETS SUR LE COMITÉ DE PILOTAGE DE RELAIS-PÈRES et sur l'approche d'accompagnement

En tout dernier lieu, l'analyse documentaire des procès-verbaux des rencontres du Comité de pilotage de Relais-Pères a permis d'identifier certains effets sur le service et sur le comité de pilotage qui en assume la gestion. À ce titre, précisons l'effet structurant du projet de déploiement sur le Comité de pilotage Relais-Pères. Le Comité a ainsi dû formaliser les processus d'accréditation et d'attestation, les stratégies potentielles de financement et l'identification d'un organisme responsable de la gestion de ce service (Réseau MO).

Parmi les effets constatés, on note également l'impact sur la composition du Comité de pilotage où l'on retrouve la présence de la directrice générale du Réseau Maisons Oxygène, ainsi que l'un des directeurs d'une MO. Ce dernier a d'ailleurs coanimé les deux formations, afin d'intégrer les réalités plus spécifiques propres à une ressource d'hébergement.

Le déploiement a également suscité des questionnements pertinents sur le cadre de référence de l'approche de Relais-Pères, interpellant ainsi directement les membres du Comité

de pilotage à revisiter ou à confirmer les principes d'action de l'approche. L'un de ces questionnements portait sur la nécessité que l'accompagnateur Relais-Pères soit un intervenant masculin. Un questionnaire central, puisque les résultats des évaluations antérieures du service identifiaient le genre masculin comme l'une des conditions gagnantes. Différentes positions étaient adoptées par les membres du Comité suscitant de nombreuses discussions. On convient que l'accompagnement peut être réalisé par un intervenant ou une intervenante qui doit cependant s'appuyer sur ces expériences personnelles et professionnelles en lien avec la paternité dans le respect d'une approche adaptée aux réalités masculines. De façon stimulante et dans une perspective de co-construction évolutive, les enjeux relatifs à la proximité géographique (résider sur le territoire) et relationnelle (être père) ont également occasionné la révision de certains principes d'action. Des efforts sont actuellement alloués à circonscrire les principes d'un tronc commun qui se veulent stables et uniformes indépendamment des caractéristiques variables des divers contextes d'implantation.



ADAPTATION en contexte de pandémie

L'évaluation du déploiement du service Relais-Père s'est déroulée avant l'arrivée de la pandémie COVID-19. On doit toutefois reconnaître l'influence majeure du contexte exceptionnel de cette pandémie mondiale au printemps 2020 sur l'offre de services, mais également sur la façon de dispenser ceux-ci. Nous avons donc intégré un volet supplémentaire à l'étude, en interrogeant les organismes ayant participé au déploiement sur les adaptations qui ont été effectuées depuis le début de la pandémie. Ces organismes ont rempli le questionnaire à l'automne 2020. De façon complémentaire, dans le cadre d'un autre projet visant à cartographier les services offerts aux pères en difficulté sur l'ensemble du territoire québécois, une rencontre de groupe avait été réalisée auprès des directions des Maisons Oxygène pour documenter les aménagements effectués en lien avec la pandémie dans ces ressources d'hébergement père-enfant (rencontre en juin 2020).

EN GÉNÉRAL POUR LES RESSOURCES d'hébergement Maisons Oxygène...

Les propos recueillis lors de l'entrevue de groupe mettent en lumière le fait que, malgré la fermeture de plusieurs organismes communautaires Famille au printemps 2020, les Maisons Oxygène ont maintenu leur offre de services tout en les adaptant aux mesures sociosanitaires. Cela leur a permis d'être prêtes à offrir des services conformes aux normes dès le dé-confinement au printemps, lors de la rentrée de l'automne, et au moment du reconfinement effectué à la suite de la deuxième vague du COVID-19. Les équipes d'intervention mentionnent également que la pandémie a nécessité l'achat de matériel sociosanitaire (30 000\$ investis par le Réseau Maisons Oxygène) redistribué aux MO, afin d'assurer la sécurité des pères, des enfants et du personnel.

Un des constats qui émerge des données concerne les différences observées quant aux besoins exprimés par les pères. Les besoins de base sont davantage nommés (couche, alimentation, etc.), nécessitant des achats supplémentaires et le développement de nouveaux partenariats pour l'achat de ces denrées essentielles. Considérant que plusieurs pères ont vécu une séparation

conjugale, les enjeux liés aux modalités de garde des enfants ont représenté également un défi pour respecter les mesures sociosanitaires.

En tout dernier, on souligne que le respect de la distanciation physique a nécessité des adaptations quant aux stratégies d'intervention individuelle ou de groupe. On note ainsi l'apparition ou l'augmentation de l'utilisation de technologies telles que la télépratique ou la téléconsultation.

DE FAÇON PLUS SPÉCIFIQUE pour le service Relais-Pères...

Parmi les 11 organismes qui ont participé au déploiement de Relais-Pères et qui ont répondu au questionnaire final à l'automne 2020, 10 indiquaient que la pandémie a nécessité des adaptations au service Relais-Pères. On ne peut s'étonner de cette situation considérant que le service Relais-Pères repose essentiellement sur un accompagnement de proximité, ce qui suscite des questionnements pertinents dans un contexte de mesures sociosanitaires incluant la distanciation sociale.

Parmi les principales adaptations identifiées, plusieurs indiquent qu'ils ont dû repenser l'accompagnement en utilisant davantage les nouvelles technologies (texto, Zoom, Messenger, etc.).

« Il est plus compliqué de faire les rencontres à domicile. Elles se font donc majoritairement par téléphone. Les communications se font surtout par textos et Messenger. »

« Le service a été repensé et il s'offre à distance, les accompagnateurs ont dû se réinventer pour rejoindre autrement les pères, les référer au besoin et proposer des activités de stimulation aux enfants, les écouter, les rassurer et travailler sur les habiletés parentales en ligne. »

Considérant que certains pères semblent moins apprécier les rencontres de groupe virtuelles, des rencontres de groupe en présentiel sont maintenues dans quelques organismes, mais le nombre de personnes pouvant participer est réduit de manière à respecter la distanciation de deux mètres.

Les visites à domicile, ainsi que plusieurs activités père-enfant ont été annulées pour plusieurs organismes. Certains ont opté pour des rencontres à l'extérieur, par exemple dans les parcs, ce qui permettait un contact plus direct en présence du père et des enfants.

Il est intéressant de constater que plusieurs éléments identifiés par les répondants et répondantes traitent des besoins particuliers manifestés par les pères en temps de pandémie. Les besoins de base sont mentionnés, mettant ainsi l'accent sur les aspects socioéconomiques des réalités vécues par les pères.

« Aussi l'accompagnement se fait plus au niveau socioéconomique et santé mentale que sur la paternité comme tel. »

« Nous avons accompagné plusieurs pères qui ont eu un changement de revenu avec la venue de la PCU. Avec les nouvelles procédures, nous avons dû apprendre les nouvelles procédures pour obtenir la PCU, le chômage ou l'aide sociale avec les pères. »

« Apparition d'une banque alimentaire servant aux papas »

En tout dernier lieu, la quasi-majorité des organismes précisent la complexification du processus d'accompagnement due au respect des normes sociosanitaires (distanciation, port du masque, lavage des mains, etc.).

« De plus, avec les normes sanitaires, les procédures pour accéder aux services sont de plus en plus compliquées ce qui crée des frustrations chez les pères. De plus, les services à distance font que les services sont centralisés et ceci complique les procédures et ralentit le fonctionnement. Ceci change les pères de leurs routines de fonctionnement ce qui crée une montée d'anxiété et de frustration. »

PRINCIPAUX CONSTATS et recommandations

Les résultats issus de cette étude évaluative du déploiement du service Relais-Pères sont particulièrement instructifs sur cette approche de proximité qui permet de mieux rejoindre les pères en difficulté et leurs enfants et de les soutenir dans l'exercice de leur rôle parental. Rares sont les études qui évaluent le déploiement d'une pratique prometteuse dans différents contextes d'intervention, afin d'apprécier la flexibilité de l'approche en fonction des diverses caractéristiques de ces milieux.

STRATÉGIE de déploiement adéquate

Les résultats obtenus sont encourageants. Ils soulignent dans un premier temps que la stratégie adoptée pour le déploiement est adéquate et pertinente tout en offrant une certaine souplesse. On convient toutefois de la nécessité de maintenir minimalement la durée de la formation à une journée et d'offrir un accompagnement pour l'implantation du service par au moins deux supervisions.

Les deux formations offertes variaient quant à la durée. Bien que tous les contenus aient été abordés dans les deux formations, les activités élaborées étaient parfois différentes. Les participants et les participantes à la formation ont ainsi tout particulièrement apprécié l'activité *World café*. Elle leur a permis d'échanger avec des accompagnateurs Relais-Pères de manière à mieux apprécier les similitudes et les distinctions entre ces accompagnateurs, aux profils pouvant varier selon leur formation ou les caractéristiques de leur organisme d'appartenance. Les membres participants de cette cohorte ont également apprécié la présentation effectuée par la coordonnatrice de ce service sur l'encadrement et le soutien clinique offert aux accompagnateurs Relais-Pères. Ainsi, dans la mesure du possible, ces deux activités devraient être maintenues. Considérant les nombreux contenus abordés, mais surtout leur application sur le plan de la pratique, la formation devrait être minimalement d'une journée.

Plusieurs études démontrent qu'une présentation magistrale de contenu entraîne rarement un changement réel des pratiques. Pour le déploiement du service, il apparaissait ainsi essentiel d'offrir un accompagnement sous la forme de supervisions à la suite de la formation. Les supervisions ont principalement été offertes en groupe bien qu'un accompagnement ponctuel ait été

fait pour certains organismes. À nouveau, cette stratégie s'est avérée pertinente afin de soutenir les organismes dans les actions concrètes posées pour une implantation progressive du service. Considérant l'accréditation de l'organisme et l'attestation du membre de l'équipe d'intervention à la fin du processus, il est essentiel de maintenir cette stratégie. Un mode flexible de supervision (en groupe, individuelle, centrée sur des thématiques spécifiques, etc.) est important compte tenu des caractéristiques souvent distinctes des milieux d'intervention (ressource d'hébergement versus organisme communautaire Famille, par exemple). En tout dernier lieu, considérant le volet formation et celui des supervisions, le nombre de personnes pouvant participer à la formation ne devrait pas excéder douze.

FLEXIBILITÉ DE L'APPROCHE d'intervention adoptée par le service Relais-Pères

Initialement implanté dans le milieu des organismes communautaires Famille, les résultats indiquent la pertinence, mais surtout la flexibilité de l'approche d'intervention qui mise sur l'accompagnement pour des milieux œuvrant auprès de clientèles en grande difficulté et cumulant souvent plusieurs contextes de vulnérabilité. Bien que ce soit principalement les ressources d'hébergement père-enfant (Maisons Oxygène) qui aient participé aux formations, on note également la présence d'organismes qui offrent des ressources de logement transitoire mère-enfant. L'implantation réussie du service dans ces organismes témoigne de la flexibilité de l'approche et de sa pertinence pour rejoindre des clientèles plus vulnérables.

Des pères qui, bien souvent, ne viendront pas par eux-mêmes chercher l'aide dont ils ont besoin. La stratégie d'aller vers eux là où ils sont (*reaching out*) ou de leur offrir une continuité de services à la suite de leur hébergement s'avèrent de belles opportunités pour rejoindre ces pères en difficulté. Nous avons également été agréablement surpris des résultats positifs observés lors de l'implantation de ce service dans des ressources de logement transitoire pour mère-enfant. Suite à une certaine période de résistance et de méfiance, la présence d'un accompagnateur Relais-Pères a contribué à intégrer la dimension coparentale dans les objectifs d'intervention tout en promouvant une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes par le soutien apporté par le conjoint ou le père au projet de vie des mères hébergées.

CONSOLIDATION DES PRINCIPES de base du service Relais-Pères

L'implantation du service Relais-Pères dans différents milieux d'intervention permet de questionner l'approche même d'intervention. Les contenus abordés lors des supervisions, ainsi que les adaptations réalisées en contexte de pandémie ont contribué à préciser et à étayer davantage certains principes de base du service.

De façon plus spécifique, trois éléments ont été discutés :

- 1) La nécessité que l'accompagnateur Relais-Pères soit un homme ou un père;
- 2) La compatibilité de l'intervention et de l'accompagnement;
- 3) La formation professionnelle ou non de l'accompagnateur Relais-Pères.

L'un des premiers questionnements auxquels nous avons été exposés lors du déploiement était celui de la possibilité que des intervenantes puissent participer à la formation. Les études évaluatives menées sur Relais-Pères faisaient clairement ressortir que la présence d'intervenants masculins était l'une des conditions gagnantes, puisqu'elle favorisait cette proximité visée de l'approche qui permettait à l'intervenant d'utiliser ses expériences personnelles d'homme et de père et d'agir à titre de modèle pour les pères accompagnés. Or, dans les ressources d'hébergement Maisons Oxygène, la présence d'intervenant et d'intervenante est valorisée, contribuant à élargir l'éventail des modèles offerts (modèles féminin, masculin, de couple, etc.). À la suite de nombreuses discussions au sein du Comité de pilotage de Relais-Pères, il a été convenu ultimement

qu'il s'agit davantage d'une question de posture d'intervention (adoption des principes d'action de Relais-Pères qui mise sur les forces des pères et le respect des réalités masculines) que du genre de la personne qui intervient.

La mise en œuvre du service dans différents milieux incite à la réflexion sur le changement des pratiques au sein de l'organisme. Ce constat a clairement été observé lors des supervisions. Certains indiquent que ce type de soutien était déjà présent et que la formation a surtout contribué à identifier ses appuis théoriques et conceptuels. D'autres souhaitent l'ajout de ce service par l'engagement d'une ressource clairement dédiée à l'accompagnement des pères. En tout dernier lieu, certains organismes considèrent l'intégration possible de ces divers rôles (intervention et accompagnement) par une même personne. La flexibilité de l'approche reconnue précédemment peut effectivement entraîner de la confusion quant aux rôles et responsabilités. Les supervisions deviennent ainsi importantes pour clarifier ces enjeux de rôles. Le retour aux principes d'action demeure la clé (p.ex. en accompagnement, la réponse aux besoins immédiats du père est centrale).

Le troisième élément de discussion soulevé par le déploiement du service dans divers milieux concerne la formation professionnelle ou non du personnel intervenant. Ce questionnement découle du point précédent quant à la nature du service implanté (engagement d'une ressource dédiée ou non). Ces discussions ont contribué à alimenter la réflexion sur le processus d'encadrement et de soutien clinique offert à ceux et celles qui font de l'accompagnement Relais-Pères. Ces éléments se doivent d'être intégrés à la formation⁴, mais également au développement éventuel d'une communauté de pratiques permettant de regrouper les différents accompagnateurs et accompagnatrices Relais-Pères.

Ces résultats issus d'une évaluation du déploiement sont particulièrement riches, puisqu'ils démontrent l'intérêt de ce regard évaluatif pour la bonification et la clarification des principes de base de l'intervention et de l'avancement des connaissances sur le plan clinique. Les réflexions du Comité de pilotage tout au long du processus d'évaluation ont contribué à baliser et retenir des principes de base relatifs à : la réponse à un besoin immédiat des pères; l'accent mis sur les forces et la valorisation du rôle paternel; l'utilisation des expériences personnelles en regard de la paternité (« on a tous eu un père »); et l'ancrage dans le milieu.

⁴ Ces contenus ont été abordés lors de la formation 1 par une présentation de la coordonnatrice clinique de l'un des organismes qui offrent le service Relais-Pères. Cette personne n'a pu malheureusement être présente lors de la seconde formation qui se déroulait à Québec.

LA COVID-19, une réflexion sur l'accompagnement et la distanciation sociale

La pandémie et la mise en place de mesures sociosanitaires dont celle de la distanciation sociale a entraîné comme réaction, dans un premier temps, le retrait des accompagnements Relais-Pères. De façon intéressante, au fil du temps, la nécessité de rejoindre et de soutenir les pères a suscité la réflexion sur la nature sociale ou physique de cette distanciation. Elle a généré des alternatives novatrices en utilisant diverses technologies pour réaliser les accompagnements. Les résultats positifs obtenus par certains encouragent au maintien de ces modalités pour soutenir les pères. Le défi est toutefois de créer un sentiment de présence psychologique malgré la technologie, ce qui requiert une formation pour optimiser ces outils afin de créer une présence sentie.

RELAIS-PÈRES, LA RÉPONSE À UN CRÉNEAU peu exploité du continuum de services

Les résultats ont fait ressortir le cumul ainsi que les différents contextes de vulnérabilité auxquels étaient confrontés les pères accompagnés dans le cadre du service Relais-Pères. Les objectifs d'intervention diversifiés poursuivis par les accompagnements témoignent des nombreux besoins de ces pères qui incitent à une intervention se voulant plus intensive. Les recensions des programmes, des services et des modalités de soutien offerts aux pères indiquent que les pères en difficulté sont peu rejoints par le réseau public de la santé et des services sociaux et qu'au-delà de ceux dispensés par les organismes communautaires, on réussit peu à les rejoindre. S'inscrivant dans une perspective de continuum de services pour répondre aux besoins des pères en difficulté, on pense ainsi aux services à l'externe qui se situent vers l'une des extrémités, au-delà de la promotion et de la prévention primaire. Les travaux de Castel sur lesquels s'appuie le cadre de référence de Relais-Pères précise que la vulnérabilité s'inscrit dans un processus, selon un continuum allant de l'intégration à la désaffiliation. Elle situe la vulnérabilité dans une zone intermédiaire entre l'intégration et la désaffiliation (grande marginalité), à la conjonction de la précarité socio-économique et de la fragilisation du lien social. Les pères que le projet Relais-Pères vise à rejoindre se situent dans cette zone intermédiaire; l'action visant à faire en sorte d'éviter que leurs difficultés ne les fassent « basculer » dans la désaffiliation.

De plus, l'approche de proximité préconisée par Relais-Pères a pour principe d'action de rejoindre les pères là où ils sont (stratégie de *reaching out*). Cette approche permet ainsi de pallier la difficulté plus grande des pères vivant en contexte de vulnérabilité d'exprimer la détresse ressentie et ainsi d'aller chercher de l'aide et de fréquenter les services. Il s'agit donc d'une zone peu occupée du continuum de services dans laquelle s'insère le service Relais-Pères.



RECOMMANDATIONS

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE DÉPLOIEMENT DU SERVICE RELAIS-PÈRES

L'évaluation du projet de déploiement du service Relais-Pères a démontré que la stratégie adoptée est efficace (formation et accompagnement par des supervisions) et qu'elle permet d'atteindre les objectifs visés. La participation des gestionnaires au projet de déploiement est vue comme une condition gagnante qui favorise une meilleure intégration du service. Il en est de même de la flexibilité du service, qui permet le déploiement dans divers types d'organismes (familles, hommes, pères) et le soutien de diverses clientèles de pères vulnérables. Le regard critique posé par le volet évaluatif réalisé pour le déploiement du service est aussi un élément-clé du succès de la démarche. Le financement limité demeure cependant un défi pour bon nombre d'organisations souhaitant mettre en place un tel service. Diverses recommandations peuvent être formulées à la lumière des principaux résultats obtenus. Ces recommandations sont regroupées en fonction des différents acteurs ou instances concernés.

COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET

- 1) Maintenir et consolider la stratégie actuelle de déploiement du service Relais-Pères, soutenue par de la formation et de l'accompagnement (supervisions);
- 2) Maintenir la flexibilité du service Relais-Pères qui en permet le déploiement dans divers types d'organismes (familles, hommes, pères) dans le but de soutenir diverses clientèles de pères vulnérables;
- 3) Conserver une approche critique quant aux principes de base de l'approche d'accompagnement Relais-Pères afin de s'assurer d'en maintenir la pertinence sociale;
- 4) Créer de nouveaux outils pour mieux soutenir le déploiement du service;
- 5) Effectuer des représentations et des demandes de financement afin de doter le comité de pilotage des ressources appropriées pour soutenir adéquatement le déploiement du service.

ÉVALUATION ET RECHERCHE

- 1) Poursuivre et bonifier la documentation et l'évaluation d'un déploiement de l'implantation du service Relais-Pères en créant une base de données nationale visant à dresser un portrait évolutif du déploiement du service;
- 2) Poursuivre l'évaluation des effets du service Relais-Pères, et cela, tout particulièrement dans de nouveaux contextes et auprès de nouvelles clientèles;
- 3) Mettre en valeur les connaissances recueillies et en faire une large diffusion.

ORGANISMES-ORTEURS

- 1) Favoriser la participation des gestionnaires dans l'implantation du service Relais-Pères et intégrer le service dans l'approche générale des organisations;
- 2) Compiler les données relatives à la dispensation du service Relais-Pères (nombre et caractéristiques des pères rejoints, types d'accompagnement, durée de l'accompagnement, etc.).

BAILLEURS DE FONDS

- 1) Soutenir le financement d'une action triennale du Comité de pilotage visant à systématiser les actions de déploiement du service Relais-Pères (formation, accompagnement des supervisions, documentation, évaluation, création d'outils, etc.);
- 2) Favoriser le financement des organisations communautaires qui souhaitent mettre en place des accompagnateurs Relais-Pères afin de venir en aide aux pères en difficulté, leurs enfants et leurs familles, dans le but de prévenir la maltraitance et la négligence des enfants, prévenir la violence familiale et accroître la santé et le bien-être des pères;
- 3) Assurer la présence d'accompagnateurs Relais-Pères sur l'ensemble du territoire québécois dans la perspective de créer un véritable continuum de services pour soutenir les pères en difficulté, leurs enfants et leurs familles, puisque cette approche permet de rejoindre des pères qui fréquentent peu les services et qui cumulent souvent plusieurs facteurs de vulnérabilité).

ANNEXE 1

Plans des formations

PLAN DE LA FORMATION

20 - 21 FÉVRIER 2018

20 FÉVRIER

AM

Qu'est-ce que Relais-Pères ? Cadre conceptuel pour baliser l'approche

Illustrations concrètes de la façon dont on travaille à Relais-Pères

PM

La parole aux accompagnateurs Relais-Pères

Une expérience de déploiement de Relais-Pères : de Montréal à la Côte Nord

21 FÉVRIER

AM

Implanter Relais-Pères dans le contexte d'une ressource d'hébergement MO

Le défi de rejoindre les pères et de créer un lien de confiance

PLAN DE LA FORMATION

20 FÉVRIER 2018

9h00 – 10h30

Présentation de Relais-Pères

Réflexion-échange sur la notion d'accompagnement

1.

Survol des caractéristiques de Relais-Pères

2.

Grandes étapes du développement de Relais-Pères

3.

En quoi consiste l'approche de Relais-Pères

4.

Un portrait des pères

5.

Une approche d'intervention qui change des choses

10h30 – 10h45

PAUSE

10h45 – 12h00

Illustrations concrètes de la façon dont on travaille

12h00 – 13h30

DINER

13h30 – 15h00

La parole aux accompagnateurs

15h00 – 15h15

PAUSE

15h15 – 16h00

Déploiement de Relais-Pères

16h00 – 16h30

Garage de questions et retour sur la journée

Le défi de rejoindre les pères et de créer un lien de confiance

ANNEXE 1

Plans des formations

PLAN DE LA FORMATION

21 FÉVRIER 2018

9h00 – 10h30

Implanter Relais-Pères dans un contexte de ressources d’hébergement

- « Adapter nos approches sans les brouiller ! »
- Outils pertinents

10h30 – 10h45

PAUSE

10h45 – 12h00

Les suites « Et maintenant qu’est-ce que l’on pense pouvoir mettre en œuvre »

Un pas de plus à tracer ce serait ...

PLAN DE LA FORMATION

3 OCTOBRE 2019

9h00 – 10h30

Présentation de Relais-Pères

- Réflexion-échange sur la notion d’accompagnement
- 1. Survol des caractéristiques de Relais-Pères
- 2. Grandes étapes du développement de Relais-Pères
- 3. En quoi consiste l’approche de Relais-Pères
- 4. Un portrait des pères
- 5. Une approche d’intervention qui change des choses

10h30 – 10h45

PAUSE

10h45 – 12h00

Illustrations concrètes de la façon dont on travaille !

12h00 – 13h30

DINER

13h30 – 15h00

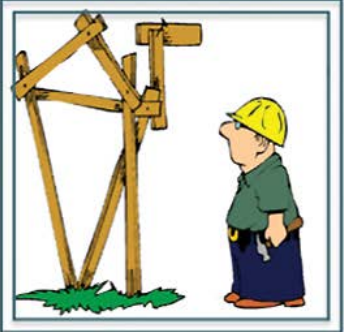
A vous la parole !

15h00 – 15h15

PAUSE

15h15 – 16h00

La suite ...



Le défi de rejoindre les pères et de créer un lien de confiance



RELAIS-PÈRES

Avec la participation financière du :

Québec 